



CANON CANADA INC.

Head Office: 8000 Mississauga Rd., Brampton ON L6Y 5Z7  
1-800-OK CANON (652-2666) [www.canon.ca](http://www.canon.ca)

## CANON® PIXMA™ GX-Series Limited Warranty – For Canada Only

The limited warranty set forth below is given by Canon Canada Inc. ("Canon Canada") with respect to the new or refurbished Canon-brand MAXIFY GX-Series inkjet printer product ("Product") packaged with this limited warranty, when purchased and used in Canada only. This limited warranty will apply to a warranty repaired or replacement Product only as set forth below.

The Product is warranted against defects in materials and workmanship under normal use and service for three (3) years from the date of original purchase, or the printing of 80,000 pages, whichever comes first. Product returned to a Canon Canada repair facility, and proven to be defective upon inspection, in Canon Canada's sole discretion and at no charge, will be (a) repaired utilizing new, remanufactured, repaired and/or recycled parts (b) exchanged for new Product or; (c) exchanged for a refurbished Product, as determined by Canon Canada Inc. This limited warranty applies to a warranty repaired or replacement Product only as follows: a warranty repaired or replacement Product will be warranted under this limited warranty only until the end of the warranty period of the original Product purchased. A dated proof of purchase is required at the time of warranty service. A copy of your dated bill of sale will satisfy this requirement. This warranty does not cover any accessories, or any consumables, such as paper or ink bottles, or maintenance cartridges, as to which there shall be no warranty or replacement. This limited warranty shall only apply if the Product is used in conjunction with compatible computers, peripheral equipment and software. Canon Canada shall have no responsibility for such items except for compatible Canon brand peripheral equipment covered by a separate warranty ("Separate Warranty"). Repairs of such Canon brand peripheral equipment shall be governed by the terms of the Separate Warranty. Non-Canon brand equipment and software that may be distributed with the Product are sold "as is" and without warranty of any kind by Canon Canada, including any implied warranty or condition regarding merchantability or fitness for a particular purpose, and all such warranties and conditions are disclaimed. The sole warranty, if any, with respect to such non-Canon brand items is given by the manufacturer or producer thereof.

This limited warranty covers all defects encountered in normal use of the Product and does not apply in the following cases:

- Loss of or damage to the Product due to abuse, neglect, mishandling, improper packaging by you, alteration, accident, electrical current fluctuations, improper use, failure to follow operating or maintenance instructions in, or environmental conditions prescribed in, Canon Canada's user's manual or other documentation, or services performed by someone other than a Canon Canada repair facility. Without limiting the foregoing, dropping the Product, scratches, and abrasions will be presumed to have resulted from misuse, abuse or failure to operate the Product as set forth in the user's manual or other documentation for the Product.
- Use of parts, media, software or supplies (other than those sold by Canon Canada), including non-Canon ink bottles or refilled ink bottles, that cause damage to the Product or cause abnormally frequent service calls or service problems.
- If the Product has had its serial number or dating defaced, altered or removed.

ANY SYSTEM SOFTWARE (WHETHER FACTORY LOADED ON THE PRODUCT OR CONTAINED ON, OR IN, THE SOFTWARE MEDIA ENCLOSED WITH, OR ACCOMPANYING, THE PRODUCT), AND ANY UTILITY SOFTWARE, DISTRIBUTED WITH OR FOR THE PRODUCT, IS SOLD "AS IS" AND WITHOUT WARRANTY BY CANON CANADA. THE SOLE WARRANTY WITH RESPECT TO SUCH SOFTWARE IS CONTAINED IN THE SOFTWARE MANUFACTURER'S LICENSE AGREEMENT DISTRIBUTED THEREWITH, INCLUDING ANY LIMITATIONS AND DISCLAIMERS THEREON. PLEASE CONTACT CANON CANADA IMMEDIATELY IF YOU HAVE NOT RECEIVED A COPY OF THE SOFTWARE MANUFACTURER'S LICENSE AGREEMENT.

NO IMPLIED WARRANTY OR CONDITION, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OR CONDITION OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, APPLIES TO THE PRODUCT AFTER THE APPLICABLE PERIOD OF THE EXPRESS LIMITED WARRANTY STATED ABOVE, AND NO OTHER EXPRESS WARRANTY, CONDITION OR GUARANTY, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON OR ENTITY WITH RESPECT TO THE PRODUCT SHALL BIND CANON CANADA. (SOME PROVINCES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY OR CONDITION LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.) CANON CANADA SHALL NOT BE LIABLE FOR LOSS OF REVENUES OR PROFITS, INCONVENIENCE, EXPENSE FOR SUBSTITUTE EQUIPMENT OR SERVICE, STORAGE CHARGES, LOSS OR CORRUPTION OF DATA, OR ANY OTHER SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE USE, MISUSE, OR INABILITY TO USE THE PRODUCT REGARDLESS OF THE LEGAL THEORY ON WHICH THE CLAIM IS BASED, AND EVEN IF CANON CANADA HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. NOR SHALL RECOVERY OF ANY KIND AGAINST CANON CANADA BE GREATER IN AMOUNT THAN THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT CAUSING THE ALLEGED DAMAGE. WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, YOU ASSUME ALL RISK AND LIABILITY FOR LOSS, DAMAGE OR INJURY TO YOU AND YOUR PROPERTY AND TO OTHERS AND THEIR PROPERTY ARISING OUT OF THE POSSESSION, USE, MISUSE, OR INABILITY TO USE THE PRODUCT SOLD BY CANON CANADA NOT CAUSED SOLELY AND DIRECTLY BY THE NEGLIGENCE OF CANON CANADA. (SOME PROVINCES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE EXCLUSION OR LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.) THIS LIMITED WARRANTY SHALL NOT EXTEND TO ANYONE OTHER THAN THE ORIGINAL PURCHASER OF THE PRODUCT OR THE PERSON FOR WHOM IT WAS PURCHASED AS A GIFT, AND STATES YOUR EXCLUSIVE REMEDY.

A range of Canon Canada customer technical support\* options are available:

- Interactive troubleshooting, the latest driver downloads, hours of operation, and answers to frequently asked questions ([www.canon.ca/support](http://www.canon.ca/support))
- Toll-free live technical support Monday–Friday (excluding Canon-observed holidays) at 1-855-4-MAXIFY (1-855-462-9439)
- Warranty Service:

In the event service is required for the Product during the limited warranty period, a Canon Canada Customer Care Centre representative will attempt to diagnose the nature of the problem and, if possible, correct it over the telephone. If the problem cannot be corrected over the telephone, you will be provided instructions for Canon Canada's then current warranty service procedures. You may be asked for the Product serial number and/or other information pertaining to your Product.

This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from province to province.

\* Support program specifics are subject to change without notice.

Canon Canada Inc.  
8000 Mississauga Road  
Brampton, ON, L6Y 5Z7  
Canada © 2022 Canon Canada Inc.

Canon is a registered trademark of Canon Inc. in Canada and may also be a registered trademark in other countries.

QT1-3149-V01 XXXXXXXX PRINTED IN XXXXXXXX  
IMPRIME XX XXXXXXXX



QT1-3149-V01



CANON CANADA INC.

Siège Social: 8000 Mississauga Rd., Brampton ON L6Y 5Z7  
1-800-OK CANON (652-2666) [www.canon.ca](http://www.canon.ca)

## Garantie limitée CANONMMD PIXMAMC de la série GX – Pour le Canada seulement

La garantie limitée de Canon Canada Inc. (« Canon Canada ») décrite ci-après couvre l'imprimante à jet d'encre de série MAXIFY GX de Canon remise à neuf ou nouvellement achetée (le « produit ») accompagné de la présente garantie limitée, qui est achetée et utilisée au Canada seulement. La garantie limitée s'applique uniquement à la réparation ou au remplacement du produit tel que décrit ci-dessous.

Le produit est garanti contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation, et d'entretien pour trois (3) ans à partir de la date d'achat initiale du produit ou de l'impression de 80 000 pages, selon la première éventualité. Le produit retourné à une installation de réparation de Canon Canada qui s'est avéré défectueux lors de l'inspection sera, à la seule discrétion de Canon Canada et sans frais supplémentaires, (a) réparé au moyen de pièces nouvelles, réusinées, réparées et (ou) recyclées, (b) échangé contre un nouveau produit ou (c) échangé contre un produit remis à neuf, selon ce que détermine Canon Canada Inc. La présente garantie limitée s'applique à la réparation ou au remplacement du produit au titre de la garantie seulement comme suit : un produit réparé ou remplacé sera couvert par la présente garantie limitée seulement jusqu'à la fin de la période de garantie du produit d'origine acheté. Une preuve d'achat affichant une date est exigée au moment de l'entretien au titre de la garantie. Une copie de votre facture affichant une date satisfera à cette exigence. La présente garantie ne couvre pas les accessoires ni les pièces consommables comme le papier ou les bouteilles d'encre, ni l'entretien de cartouches pour lesquels il n'existe aucune garantie et aucun remplacement. La présente garantie limitée est uniquement valide si le produit est utilisé avec des ordinateurs, des périphériques et des logiciels compatibles. Canon Canada n'assume aucune responsabilité à l'égard de tels articles, à l'exception des périphériques Canon compatibles couverts par une garantie distincte (« garantie distincte »). Les réparations de tels périphériques Canon sont régies par les modalités de la garantie distincte. Les articles et logiciels autres que ceux de marque Canon pouvant être distribués avec le produit sont vendus « tels quels » et sans garantie de quelque nature que ce soit de la part de Canon Canada, y compris toute garantie ou condition implicite de qualité marchande ou de conformité à des fins particulières, et toutes ces garanties ou ces conditions sont rejetées. La seule garantie, le cas échéant, quant à ces articles de marques autres que Canon est fournie par le fabricant de ces articles.

La présente garantie limitée couvre toute défectuosité survenant durant l'utilisation normale du produit, sauf dans les cas suivants :

a) La perte du produit ou les dommages causés à celui-ci découlant d'une utilisation abusive, de négligence, d'une mauvaise manipulation, d'un conditionnement inapproprié de votre part, d'une modification, d'un accident, de fluctuations du courant électrique, d'une utilisation inappropriée, y compris le non-respect des directives d'utilisation ou d'entretien ou des conditions environnementales prévues dans le manuel d'utilisation ou autre document de Canon Canada, ou d'une réparation non effectuée par un centre de service de Canon Canada. Sans limiter ce qui précède, il sera présumé que la chute du produit, les égratignures et les marques d'abrasion ont été causées par une utilisation incorrecte ou abusive ou l'incapacité d'utiliser le produit conformément à ce qui est indiqué dans le mode d'emploi ou dans tout autre document relatif au produit;

b) L'utilisation de pièces, de médias, de logiciels ou de fournitures (autres que ceux vendus par Canon Canada), incluant les bouteilles d'encre d'autres fournisseurs ou le remplissage de bouteilles d'encre effectué par d'autres fournisseurs, qui endommagent le produit ou sont la cause de problèmes d'entretien anormalement fréquents;

c) Un numéro de série du produit ou une date de fabrication maquillés, modifiés ou enlevés.

TOUT LOGICIEL SYSTÈME (QU'IL SOIT CHARGÉ EN USINE DANS LE PRODUIT OU CONTENU SUR LES CÉDÉROMS DE LOGICIEL ACCOMPAGNANT LE PRODUIT) ET TOUT LOGICIEL UTILITAIRE DISTRIBUÉ AVEC OU POUR LE PRODUIT SONT VENDUS « TELS QUELS » ET NE COMPORTENT AUCUNE GARANTIE DE LA PART DE CANON CANADA. LA SEULE GARANTIE RELATIVE À CES LOGICIELS EST CELLE QUE CONTIENT L'ACCORD DE LICENCE DU FABRICANT DU LOGICIEL, Y COMPRIS TOUTE LIMITATION ET TOUT AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ SE RAPPORTANT AU LOGICIEL. VEUILLEZ COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC CANON CANADA SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU UN EXEMPLAIRE DE L'ACCORD DE LICENCE DU FABRICANT DU LOGICIEL.

AUCUNE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À DES FINS PARTICULIÈRES NE COUVRE LE PRODUIT APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE EXPLICITE APPLICABLE ÉNONCÉE CI-DESSUS, ET AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE, CONDITION OU GARANTIE, À L'EXCEPTION DE CE QUI EST INDIQUÉ CI-DESSUS, DONNÉE PAR TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT AU PRODUIT NE PEUT LIER CANON CANADA. (CERTAINES PROVINCES N'ACCEPTENT PAS QUE DES LIMITES SOIENT IMPOSÉES À LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE OU SUR LES CONDITIONS; LA LIMITE INDIQUÉE CI-DESSUS POURRAIT ALORS NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.) CANON NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE LA PERTE DE REVENUS OU DE PROFITS, D'INCONVÉNIENTS, DE DÉPENSES ENGAGÉES POUR OBTENIR DU MATÉRIEL OU DES SERVICES DE RECHANGE, DES FRAIS D'ENTREPOSAGE, DE LA PERTE OU DE LA CORRUPTION DE DONNÉES, OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE OU INDIRECT CAUSÉ PAR L'UTILISATION, LA MAUVAISE UTILISATION OU L'INCAPACITÉ DE SE SERVIR DU PRODUIT, SANS ÉGARD À LA THÉORIE JURIDIQUE SUR LAQUELLE SE FONDE LA RÉCLAMATION, MÊME SI CANON CANADA A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN OUTRE, AUCUN RECOURS EN CAS DE DOMMAGE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT CONTRE CANON CANADA NE PEUT ÊTRE SUPÉRIEUR AU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT À L'ORIGINE DES DOMMAGES PRÉSUMÉS. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, VOUS ASSUMEZ TOUTS LES RISQUES ET TOUTES LES RESPONSABILITÉS RELATIVES AUX BLESSURES, AUX PERTES ET AUX DOMMAGES À VOUS ET VOTRE PROPRIÉTÉ OU À DES TIERS ET À LEUR PROPRIÉTÉ, DÉCOULANT DE LA POSSESSION, DE L'UTILISATION, DE LA MAUVAISE UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ DE SE SERVIR DU PRODUIT VENDU PAR CANON CANADA QUI NE SONT PAS CAUSÉS UNIQUEMENT ET DIRECTEMENT PAR UNE NÉGLIGENCE DE CANON CANADA. (CERTAINES PROVINCES N'ACCEPTENT PAS QU'UNE EXCLUSION OU QU'UNE LIMITE SOIT IMPOSÉE À DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS; L'EXCLUSION OU LA LIMITE INDIQUÉE CI-DESSUS POURRAIT ALORS NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.) LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE À PERSONNE D'AUTRE QUE L'ACHETEUR D'ORIGINE DU PRODUIT OU LA PERSONNE QUI L'A REÇU EN CADEAU, ET CONSTITUE SON UNIQUE RECOURS.

Une variété d'options en matière de soutien technique\* de Canon Canada est offerte :

- le dépannage interactif, les téléchargements de la dernière version des pilotes, les heures d'ouverture et les réponses aux questions fréquemment posées (<https://www.canon.ca/fr/contact-et-soutien/Soutien-consommateur>)
- le soutien technique gratuit en direct du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés observés par Canon) au numéro 1 855 OK MAXIFY (1 855 462 9439)
- Entretien au titre de la garantie :

Dans le cas où l'entretien du produit est nécessaire pendant la période de la garantie limitée, un représentant du Centre de service à la clientèle de Canon Canada tentera de diagnostiquer l'origine du problème et, s'il est possible de le faire, de le corriger par téléphone. Si le problème ne peut être corrigé par téléphone, vous recevrez des directives concernant les procédures à suivre pour l'entretien au titre de la garantie de Canon Canada en vigueur. Il se peut que l'on vous demande de fournir le numéro de série du produit et (ou) d'autres renseignements relatifs à celui-ci.

Cette garantie limitée vous confère des droits juridiques précis en plus de ceux que pourrait vous conférer la loi, qui varie d'une province à l'autre.

\* Les détails du programme de soutien peuvent changer sans préavis.

Canon Canada Inc.  
8000 Mississauga Road  
Brampton, ON, L6Y 5Z7  
Canada © 2022 Canon Canada Inc.

Canon est une marque déposée de Canon Inc. au Canada et peut aussi être une marque déposée dans d'autres pays.